

## **RELEVÉ DE DECISIONS - CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 7 avril à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Violaine PIERRE.

Etaient présents : MM. Marc ABIME, Stanislas BARTHELEMY, Laurence BERTRAND, Delphine CARON, Chantal CHARPENTIER, David DENOYELLES, Sabrina HILLEBRAND, Cina JOVIAL, Stéphane JUNG, Baptiste LECAT, Fabrice LOCMONT, Elodie LORENT, Charlotte LUISIN, Violaine PIERRE, Sébastien HARLE D'OPHOVE, Valérie GARNET, Frédéric MULLER, Jacqueline MOREL

Était absent non excusé : M. Jean-Sébastien GRAINDORGE

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de conseillers présents et représentés : 18

A été élue secrétaire de séance : Madame Jacqueline MOREL

Le procès-verbal de la séance du 20 mars 2026 a été approuvé à l'unanimité.

✓ **CREATION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – APPEL A CANDIDATURES ET  
CONSTITUTION DE LISTES**

L'assemblée, à l'unanimité, décide :

- D'adopter le mode de désignation des membres tel que proposé
- De lancer l'appel à candidatures des listes pour le renouvellement de la Commission d'Appel d'Offres en vue de la désignation de ses membres

✓ **DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES -**

L'assemblée, à l'unanimité, décide :

- De proclamer les conseillers municipaux suivants, élus membres de la commission d'appel d'offres :
  - o Titulaires : Violaine PIERRE - Stanislas BARTHELEMY - Stéphane JUNG - Jacqueline MOREL
  - o Suppléants : Chantal CHARPENTIER – Laurence BERTRAND – Sébastien HARLE D'OPHOVE

✓ **COMMISSIONS COMMUNALES**

L'assemblée, à l'unanimité, valide la composition des commissions communales suivantes :

**FINANCES**

*Présidente* : Violaine PIERRE – Vice-président : Stanislas BARTHELEMY

*Membres* : Tous les autres élus du conseil municipal

**AUTORISATION DES DROITS DES SOLS**

*Présidente* : Violaine PIERRE

*Membres* : Sébastien HARLE d'OPHOVE – Chantal CHARPENTIER – Laurence BERTRAND – Charlotte LUISIN

**COMITE CONSULTATIF COMMUNAL DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES (CCCSPV)**

*Présidente* : Violaine PIERRE

*Membres titulaires (2)* : Marc ABIME – David DENOYELLES

*Membres suppléants (2) : Stanislas BARTHELEMY – Baptiste LECAT*

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

*Présidente : Violaine PIERRE*

*Membres titulaires (4) : Elodie LORENT – Sabrina HILLEBRAND- Chantal CHARPENTIER – Fabrice LOCMENT*

**COMMISSION INTERSYNDICALE CANLY – LONGUEIL (REPAS SCOLAIRE)**

*Présidente : Violaine PIERRE*

*Membre titulaire (1) : Laurence BERTRAND*

*Membre suppléant (1) : Chantal CHARPENTIER*

✓ **REGLEMENT DES COMITES COMMUNAUX**

L'assemblée, à l'unanimité, décide d'adopter le projet de règlement des comités communaux présenté.

✓ **COMITES COMMUNAUX**

L'assemblée, à l'unanimité, désigne les membres suivants :

**Travaux et urbanisme :**

Bureau : Stéphane JUNG – Jean-Sébastien GRAINDORGE

Elus membres : Chantal CHARPENTIER – Laurence BERTRAND – Baptiste LECAT – Violaine PIERRE – Jacqueline MOREL – Sébastien HARLE D'OPHOVE – Stanislas BARTHELEMY – Frédéric MULLER

**Affaires scolaires et jeunesse :**

Bureau : Laurence BERTRAND – Delphine CARON

Elus membres : Charlotte LUISIN – Sabrina HILLEBRAND – Chantal CHARPENTIER – Jean-Sébastien GRAINDORGE – Violaine PIERRE – Valérie GARNET

**Communication et culture :**

Bureau : Elodie LORENT – Charlotte LUISIN

Elus membres : Laurence BERTRAND – Baptiste LECAT – Violaine PIERRE – Valérie GARNET -

**Vie associative, sportive, lien social, vie citoyenne :**

Bureau : David DENOYELLES – Sabrina HILLEBRAND

Elus membres : Laurence BERTRAND – Delphine CARON – Violaine PIERRE – Stanislas BARTHELEMY – Frédéric MULLER

**Sécurité (routière et des personnes) :**

Bureau : David DENOYELLES – Jean-Sébastien GRAINDORGE

Elus membres : Violaine PIERRE - Laurence BERTRAND – Sébastien HARLE D'OPHOVE – Cina JOVIAL – Sabrina HILLEBRAND

**Environnement :**

Bureau : Baptiste LECAT – Fabrice LOCMENT

Elus membres : Stanislas BARTHELEMY – Laurence BERTRAND – Violaine PIERRE – Valérie GARNET – Sébastien HARLE D'OPHOVE – Delphine CARON

✓ **DELEGUES REPRESENTANT LA COMMUNE**

L'assemblée, à l'unanimité, désigne les délégués suivants pour représenter la commune :

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR L'INFORMATISATION DES COMMUNES DE L'OISE (ADICO)**

Délégué titulaires (2) : Violaine PIERRE – Stéphane JUNG Délégué suppléant (1) : Elodie LORENT

OISE LA VALLEE – ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DE L'OISE

Délégué (1) : Charlotte LUISIN

SYNDICAT D'ENERGIE DE LA ZONE EST DE L'OISE (SEZEO)

Délégués titulaires (2) : Fabrice LOCMONT – Stéphane JUNG

GROUPEMENT D'INTERVENTION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (GIPE)

Délégué titulaire (1) : Stéphane JUNG Délégué suppléant (1) : Stanislas BARTHELEMY

CINE RURAL 60

Administrateur titulaire (1) : Myriane MERCIER Administrateur suppléant (1) : Cina Jovial

COMMISSION DE CONTRÔLE

3 membres du conseil municipal majoritaire : Chantal CHARPENTIER – Marc ABIME – Sabrina HILLEBRAND

2 membres du conseil municipal minoritaire : Frédéric MULLER – Valérie GARNIER

CORRESPONDANT DEFENSE ET SECURITE

Correspondant (1) : David DENOYELLES (Marc ABIME en suppléant)

INGE'OISE

Titulaire (1) : Violaine PIERRE Suppléant (1) : Stanislas BARTHELEMY

SMOTHD

Titulaire (1) : Laurence BERTARND Suppléant (1) : Violaine PIERRE

ELABORATION PLUIh – CCPE

Titulaires (2) : Violaine PIERRE – Valérie GARNET Suppléants (2) : Sébastien HARLE D'OPHOVE – Stéphane JUNG

✓ **REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER (RBF)**

L'assemblée, à l'unanimité, adopte le règlement budgétaire financier présenté en annexe.

✓ **COMPTE FINANCIER UNIQUE – BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2025**

L'assemblée, à l'unanimité, valide le compte financier unique de ce même exercice.

✓ **AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGET PRINCIPAL**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

✓ **TAXES LOCALES DIRECTES – ANNEE 2026**

L'assemblée, à l'unanimité, décide de reconduire les mêmes taux des taxes locales directes.

✓ **BUDGET PRIMITIF – ANNEE 2026**

Conformément à l'avis rendu en commission de finances du 10 février 2026, l'assemblée, à l'unanimité, valide le budget primitif de l'exercice 2026 présenté.

✓ **MODIFICATION DE LA CONVENTION PORTANT CREATION D'UNE ENTENTE INTERCOMMUNALE ENTRE LA COMMUNE ET CANLY POUR L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION MUTUALISEE DE REPAS DESTINES AUX ENFANTS D'AGE PRIMAIRE**

L'assemblée, à l'unanimité, décide de :

- Modifier à l'article 3 de la convention : « A compter du 27 avril 2026, y sont confectionnés les repas à destination des équipements suivants »
- Modifier l'article 4.4 de la convention comme suit : « Le versement de la participation financière de la commune de Canly à la commune de Longueil Sainte Marie se fait chaque mois sur la base:
  - des coûts de revient prévisionnels fixés selon les modalités décrites à l'article 4.2 ;
  - des volumes de repas commandés lors du mois précédent, dans le respect des délais définis à l'article 3.3.

Les titres de recette sont émis le mois suivant la réalisation des productions à la commune de Canly ou au titulaire de la délégation de service public (Annexe facturation).

Le paiement est effectué par mandat administratif dans les 30 jours suivant la réception du titre de recettes. Ce délai est suspendu lorsque le titre de recettes doit faire l'objet de corrections. Un nouveau délai court à compter de la réception par la commune de Canly ou par le titulaire de la DSP d'un nouveau titre corrigé.

L'annexe facturation pourra être modifiée en cas de changement de délégataire du service public. »

- Modifier à l'article 5 : de la convention : « L'entente est conclue pour une durée de 3 ans à compter du 27 avril 2026. »
- Ajouter l'annexe de facturation à la convention.

Longueil Sainte Marie, le 9 avril 2026  
La Maire,  
Violaine PIERRE,

